

# OGA

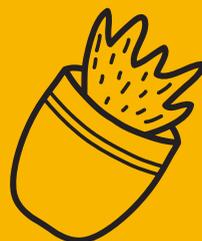
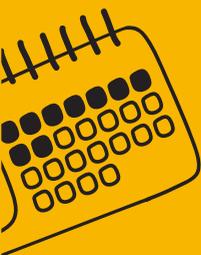
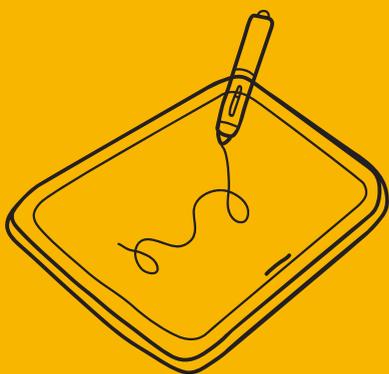
## Informations

n°179

JUIN  
2025

# PERSO & PRO,

Le retour de  
la frontière



## SOMMAIRE

### P.3 RELATIONS AU TRAVAIL

La communication non violente (CNV) : utile dans toutes les entreprises, même très petites.

### P.4 LE JUSTE ÉQUILIBRE

Équilibre vie privée vie professionnelle : les nouvelles frontières.

### P.5 THÈME DE RÉFLEXION

Enfin du neuf dans les cadeaux d'entreprise !

### P.6 TRÉSORERIE

Optimiser sa trésorerie avec les cryptomonnaies.

### P.7 SÉCURITÉ

Sécurité informatique et piratage.

### P.8 LÉGISLATION ÉCLAIRAGE

Lumière dans les villes : la mauvaise vitrine du commerce.

### P.9 INFOS

Business : intelligence commerciale ou intelligence artificielle ?

### P.10 TECHNOLOGIE

Les expositions universelles pour comprendre le monde.

### P.11 ACTUALITÉS

### P.12 LE COMPATRIOTE

### P.13 LES CHIFFRES CLÉS

### P.14 LE MONDE SELON GUDULE

### P.15 VU & REVUE DE PRESSE

n°179  
JUN  
2025



## ÉDITO

### PERSO ET PRO, LE RETOUR DE LA FRONTIÈRE

Vie privée et vie professionnelle, surtout dans le cas de l'entreprise individuelle, sont facilement et encore trop souvent entremêlées. Tout le monde bien sûr ne mélange pas les genres, mais c'est tout de même fréquemment le cas. Trouver un juste équilibre n'est pas forcément facile et nécessite de respecter un certain nombre de règles, pas toujours connues. Évident, mais ça va mieux en le disant, devant ce constat, on peut être tenté, trompé peut-être, par ce que l'on appelle le « biais du statu quo ». En français courant cela signifie que si l'on a toujours fait comme ça jusqu'à présent – en clair souvent rien ou n'importe comment – il est plus confortable de continuer. Sauf que le risque existe, un peu comme la chute depuis le trentième étage d'un immeuble : le phénomène du JITVB (Jusqu'ici Tout Va Bien) guette chacun.e d'entre nous. Par exemple, optimiser sa trésorerie en monnaie de singe (quelquefois appelée "cryptomonnaie"), qui plus est en passant d'un compte à l'autre, peut s'avérer, à tous points de vue, relativement risqué. Même si rien de grave n'est advenu jusqu'à maintenant. Alors au travail : ouvrons les yeux, reconnaissons l'impensable, l'inavouable même, et créons enfin – ou recréons – une frontière claire entre nos deux vies. Le jeu en vaut la chandelle.

N° ISSN 2647-8455.

**BULLETIN D'INFORMATION PUBLIÉ PAR L'OMGA 74**

11, rue Jean Jaurès - BP 277 74007 Annecy cedex

**Bulletin trimestriel**

Dépôt légal à parution

**Directeur de la publication**

Thierry BLANCHIN (OMGA 74 Annecy)

**Comité de rédaction :**

OGA 13 : E. Grac

OGA Arles : G. Valette

OGI : J. Loré

Amaprogres : V. Dachicourt

OMGA 74 : C. Buch, J.-B. Robineau

**Assistance au comité de rédaction**

PENSER SIMPLE

Jean Mochon et Fanny Etter

**Infographie**

Agence Texto, 74960 Annecy

**Impression**

Faurite, route de Tramoyes, 01700 Miribel

**Crédits photos**

Photos non contractuelles - © Adobestock - Ljupco Smokovski - Krakenimages.com - Goran- DimaBerlin - Burnhead - Proxima Studio - ЮРИЙ ПОЗДНИКОВ - Tadamichi - JackF - VII-IBEX/Media - Deagreet-show999 - Богдан Мальцкий - Ljupco Smokovski - Irina B - Cam Creative Design - Makyz - Maksym - Mitrija



RELATIONS  
AU TRAVAIL

Les grands principes de la communication non violente sont adaptés aux très petites entreprises. L'enjeu : créer un environnement de travail harmonieux, propice à la satisfaction et à la productivité des salariés.

# LA COMMUNICATION NON VIOLENTE (CNV) : UTILE DANS TOUTES LES ENTREPRISES, MÊME TRÈS PETITES.

Rédacteur : **Jocelyne LORÉ**

**La communication non violente dans n'importe quelle entreprise, c'est trouver comment assurer la synergie et l'efficacité des équipes de travail, tout en protégeant le bien-être psychologique des salariés.**

Ne pas se tromper : la communication non violente ne se résume pas à ne pas être agressif. Elle permet d'exprimer un besoin et une demande pour y répondre. Et dans une entreprise qui respecte ses salariés ou ses partenaires, c'est essentiel.

Il est fréquent que les relations entre collègues soient tendues, que les petites piques fusent, qu'une réunion d'équipe soit orageuse, que les non-dits stagnent dans l'air. Avant que la situation n'explode, le recours aux approches de la CNV s'impose, elle est utilisée comme outil de communication, principalement sur l'aspect verbal notamment pour permettre la transformation des conflits en simples dialogues. Apparue en France il y a une dizaine d'années, la CNV est appliquée dans le cadre des médiations. Les conférences de Thomas d'Ansembourg, ancien avocat et auteur de « *Cessez d'être gentil, soyez vrai* » ont contribué à augmenter la notoriété de la « *Communication Non Violente* » sur le territoire français.

## NE PAS FAIRE LES APPRENTIS SORCIERS, MAIS TOUS SE FORMER

La mise en œuvre d'une communication non violente constitue une étape importante pour les entreprises. Pour qu'elle soit pleinement efficace, il est important que les managers et collaborateurs soient formés à la CNV. Ils pourront apprendre à déceler les obstacles à

une communication bienveillante (jugements, interprétations et comparaisons). Et c'est Françoise Keller (dans « *Pratiquer la CNV au travail* ») qui résume le mieux l'enjeu : « *Nous souhaitons éviter les non-dits, ces choses que nous omettons de dire parce que nous n'avons pas confiance dans ce que l'autre peut accueillir, les non-dits, les mots qui font mal, les pensées qui enferment dans le passé, comptent les torts et les reproches. Il est important de se respecter soi-même et d'exprimer de la manière la plus fidèle possible notre réalité.* »

### OSBD : les 4 principes d'action de la communication non violente repose sur :

- 1/ **Observation (O)** : mentionner les faits, de manière la plus neutre et factuelle possible : ni interprétations, ni suppositions, ni jugements.
- 2/ **Sentiment et attitudes (S)** : exprimer ses sentiments, son ressenti en recentrant la communication sur soi, on évite de tomber dans l'accusation.
- 3/ **Besoin (B)** : indiquer son besoin par rapport à la situation précise.
- 4/ **Demande (D)** : traduire ses besoins généraux en demandes concrètes. Faire une demande en respectant les critères suivants : réalisable, concrète, précise et formulée positivement.





## LE JUSTE ÉQUILIBRE

Comment trouver un équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle ? Quel impact sur la perception du travail ? Aucun sujet ne fait l'objet d'autant d'écrits, de blogs et de conseils que ceux-ci... Tous concernés.



# ÉQUILIBRE VIE PRIVÉE VIE PROFESSIONNELLE : LES NOUVELLES FRONTIÈRES

Rédacteur : PENSER SIMPLE - Jean MOCHON

**Chez Patagonia, les salariés sont incités à accomplir le travail qui leur est demandé sans contrainte hiérarchique et à continuer de pratiquer leurs sports favoris afin de ramener de nouvelles idées pour améliorer les produits.**  
*« Travailler moins mais mieux... pour passer plus de temps dehors ».*

Mais voilà, nous ne sommes pas tous faits de la même manière. Nos besoins, nos contraintes et nos passions ne sont pas celles du voisin. Un dirigeant de TPE, un créatif ou un commercial qui s'éclate en travaillant 70 heures par semaine pour donner corps à un projet, n'a pas la même perception de l'équilibre vie professionnelle et ou personnelle qu'un plombier ou un commerçant qui gère et exécute de jour en jour des tâches souvent répétitives et/ou difficiles physiquement.

Catherine, consultante, salariée après avoir été créatrice d'Entreprise, écrivait sur LinkedIn : *« je quitte demain mon statut de consultante salariée... Je redeviens indépendante pour reprendre le pouvoir sur l'organisation de mon temps... mon allié le plus précieux aujourd'hui. »* Et, interrogée par OGA info, elle explique : *« Je passais plus de temps en déplacement et en reporting qu'avec mes clients... je n'étais plus dans le plaisir de travailler et j'ai craqué. »*

brûlante la question du rapport entre vie privée et vie professionnelle et du coup, la question de la motivation à travailler, et pas seulement dans le monde limité des salariés aux 35 heures.

Cette interrogation dépasse largement le cadre des personnes travaillant dans une activité *« intellectuelle »*. Dans d'autres, plus manuelles, au contact de la production ou du client, la question des horaires de travail, l'idée de la semaine de 4 jours, ont réinterrogé la possibilité d'avoir du temps pour soi, pour vivre une vie personnelle, une passion... Sauf que tout le monde ne travaille pas en Suède où, dans certaines entreprises, on propose la journée de 6 h, ou en Islande qui expérimente la semaine de 4 jours.

Une partie des pistes possibles se trouve du côté d'entrepreneurs tenants de *« l'entreprise libérée »*, qu'Alexandre Gérard, PDG de Chronoflex résume ainsi (cité dans un article de Pascale Auger dans la revue Conversation) : *« Je me suis rendu compte que j'avais tout faux : si mon entreprise allait mal, c'est parce que j'avais emprisonné la créativité et que je l'avais gérée à coups de procédures et d'interdits, en me focalisant sur les 3 % de gens qui ne respectaient pas les règles. »*

L'effacement des frontières privées/professionnelles qui était la particularité des dirigeants, s'est généralisé ces dernières années... Mais aucun mouvement n'est définitif et la recherche d'équilibre et de sens (pourquoi je travaille, pourquoi de cette manière et quel est l'impact de ce que je fais) remettent peu à peu en place de nouvelles frontières.

## UNE QUESTION QUI INTERROGE LE DEVENIR DE TOUTES LES ACTIVITÉS

Dans certaines professions, l'arrivée (puis le reflux) du télétravail, a contribué à rendre plus





THÈME DE  
RÉFLEXION

Question d'image  
et de valeurs,  
l'évolution  
des cadeaux  
d'entreprise  
marque une vraie  
tendance !

# ENFIN DU NEUF DANS LES CADEAUX D'ENTREPRISE !

Rédacteur : **Claude BUCH**

**Souvenez-vous des incontournables stylos à bille aux couleurs de la marque, offerts à chaque fin d'année. Un classique, certes, mais un peu dépassé avouons-le. Les cadeaux B2B ont bien évolué. Fini le temps des objets en plastique, place à des cadeaux plus personnalisés, plus écologiques et surtout, plus qualitatifs.**

Cette évolution des cadeaux d'entreprise s'explique par plusieurs raisons : une concurrence accrue tout d'abord, dans un marché saturé, les fournisseurs doivent se démarquer pour fidéliser leurs clients. L'attention apportée et l'originalité d'un cadeau peuvent faire toute la différence. Ensuite, dans une prise de conscience environnementale, les entreprises sont de plus en plus sensibilisées aux enjeux écologiques. Offrir un cadeau durable est un moyen de montrer son engagement. Cependant, dans un monde de plus en plus personnel et auto centré, les clients veulent se sentir uniques. Un cadeau sur-mesure est un gage d'attention qui crée du lien spécifique entre le client et le fournisseur.

Les cadeaux B2B d'aujourd'hui sont une véritable question d'image, ils ne sont plus de simples goodies. Ils reflètent l'image de marque du fournisseur et ses valeurs sociétales et environnementales et sa capacité à innover.

## EN MATIÈRE DE CADEAUX D'ENTREPRISE, QUELS SONT LES INCONTOURNABLES DU MOMENT ?

- **Des expériences d'atmosphère** : Un séjour dans un vignoble, un cours de cuisine d'entreprise, un week-end sportif...
- **Des souvenirs** inoubliables qui renforcent les relations commerciales.

- **Des produits locaux et artisanaux** : des paniers garnis de produits régionaux, des objets en bois fabriqués à la main... Une façon de soutenir l'économie locale et d'offrir un cadeau authentique.
- **Des produits écologiques personnalisables** : des gourdes isothermes gravées, des sacs en coton biologique, des kits de jardinage... Des objets utiles et durables qui peuvent être personnalisés avec le logo de l'entreprise.
- **Des abonnements à des services** : des plateformes de streaming, des box de produits bio, des applications de méditation... Des cadeaux qui offrent une expérience continue et personnalisée.

Cependant, pour que vos cadeaux B2B fassent mouche, il y a des écueils à éviter : le cadeau trop générique, oubliez les agendas et les porte-clés. Mais aussi le cadeau trop cher : ce n'est pas le prix qui compte, mais la valeur ajoutée du cadeau (attention aux cadeaux somptueux susceptibles d'être perçus pour de la corruption / réglementation sur la politique anti corruption) ou encore, le cadeau trop décalé : adaptez votre cadeau à la culture de votre client.

Bienvenue dans l'ère des cadeaux d'entreprise responsables. Les cadeaux B2B ont le pouvoir de renforcer les relations commerciales et de créer une image positive de votre entreprise. En optant pour des cadeaux personnalisés, écologiques et originaux, vous montrerez à vos clients que vous les appréciez et que vous vous souciez de l'environnement.

**Prenez soin de vous.**





## TRÉSORERIE

Vouloir optimiser sa trésorerie avec l'acquisition de cryptomonnaies est une tendance que souhaite s'approprier la nouvelle génération d'artisans, commerçants et indépendants, mais comment s'y prendre ?

# OPTIMISER SA TRÉSORERIE AVEC LES CRYPTOMONNAIES

Rédacteur : **Thierry BLANCHIN**

**Une trésorerie qui fructifie, pourquoi s'en priver ? Aussi voici quelques conseils pour se lancer dans l'utilisation de la cryptomonnaie dans le cadre de son entreprise.**

- 1. Tout d'abord, formez-vous :** avant de vous lancer, prenez le temps de vous former sur ce que sont les cryptomonnaies, la manière dont elles fonctionnent et les nombreux risques associés : comprendre le marché est essentiel pour pouvoir prendre des décisions éclairées.
- 2. Diversifiez vos actifs financiers mais avec prudence :** vous devez aussi considérer la possibilité de n'allouer qu'une petite partie de votre épargne aux cryptomonnaies en ne mettant pas tous les œufs dans le même panier ! Cela vous permettra de diversifier vos actifs et potentiellement d'augmenter le rendement. Mais attention à ne pas investir plus que ce que vous pouvez vous permettre de perdre !
- 3. Pourquoi ne pas utiliser des cryptomonnaies comme moyen de paiement ?** Si cela est pertinent pour votre activité, envisagez d'accepter aussi les paiements de vos clients en cryptomonnaies. Cela peut attirer de nouveaux clients et vous donner accès à un marché en pleine expansion.
- 4. Attention aux fluctuations des cryptomonnaies :** elles peuvent être très volatiles ; il faut mettre en place une stratégie pour les gérer, par exemple en convertissant rapidement les cryptomonnaies en monnaie traditionnelle pour sécuriser vos gains.
- 5. Suivez vos transactions régulièrement :** utilisez des outils de gestion (logiciels) et stockez vos cryptomonnaies dans un portefeuille sécurisé pour éviter les pertes ou le vol.
- 6. Constituez une réserve de trésorerie en cryptomonnaie :** c'est possible, mais assurez-vous de le faire de manière prudente tout en étant conscient des risques (fluctuation, volatilité,...).
- 7. C'est un placement de long terme :** Si vous croyez en la valeur à long terme de certaines cryptomonnaies, alors envisagez de les conserver comme un investissement à long terme. Gardez cependant une partie de votre trésorerie en liquidités pour les besoins à court terme.
- 8. Faites-vous accompagner par des professionnels pour vos premiers pas :** consulter un conseiller financier ou un expert en cryptomonnaies peut vous aider à élaborer une stratégie adaptée à votre situation et éviter bien des déconvenues.
- 9. Faites le point sur la réglementation et la fiscalité liées aux cryptomonnaies.** Assurez-vous de respecter toutes les obligations légales et fiscales pour éviter des complications futures.
- 10. Revoyez régulièrement la stratégie** que vous avez mise en place pour vous adapter aux évolutions de ce marché comme celui de votre activité.

En appliquant ces quelques consignes non exhaustives, vous pourrez adapter votre stratégie à votre situation, mais les clés du succès résident avant tout dans la prudence et dans un suivi régulier, car le marché des cryptos est très volatil donc risqué pour les non-initiés !





SÉCURITÉ

À l'ère du numérique, et avec l'essor de l'IA, les escroqueries en ligne se perfectionnent, rendant le piratage plus sophistiqué et difficile à déceler. Fraudes bancaires, phishing, faux sites... Découvrez les principales arnaques en ligne et comment s'en prémunir.

# SÉCURITÉ INFORMATIQUE ET PIRATAGE

Rédacteur : Gilles VALETTE

Contrairement à une idée reçue, la fraude dans le e-commerce ne touche pas que les particuliers ! Le principal type de fraude reste l'hameçonnage (ou phishing) qui constitue 78% de la fraude sur Internet. Le Service statistique ministériel de la Sécurité intérieure estime que le préjudice est passé de 2,3 milliards d'euros en 2016 à 4,5 milliards d'euros en 2023. Passons en revue les principaux types de fraudes.

**Arnaques à l'emploi** : des offres d'emploi frauduleuses promettent un salaire attractif. L'escroc envoie un chèque d'un montant excessif et demande de rembourser la différence avant que la victime ne découvre que le chèque est faux.

**Escroqueries à la loterie** : un faux gain de loterie est annoncé par e-mail, avec une demande de frais pour récupérer l'argent.

**Fraude aux bénéficiaires** : un escroc prétend vouloir transférer une grosse somme en échange d'une aide financière. Il réclame des avances, mais l'argent promis n'arrive jamais. Ne jamais envoyer d'argent à un inconnu.

**Arnaques sentimentales** : un faux prétendant séduit en ligne, puis demande de l'argent sous divers prétextes.

**Faux organismes caritatifs** : après une catastrophe, des escrocs créent de faux sites de collecte de dons. Toujours vérifier l'authenticité d'une association avant de donner.

**Arnaques au dépannage informatique** : un faux technicien prétend résoudre des problèmes informatiques et demande l'accès à l'ordinateur. Ne jamais autoriser un accès à distance non sollicité.

Une arnaque sévit tout particulièrement auprès des entreprises : l'arnaque au faux relevé d'identité bancaire. Les escrocs interceptent des mails et remplacent le RIB par le leur, détournant ainsi les virements. Cette fraude cible les entreprises, notaires et particuliers. Pour éviter d'être piégé, il faut vérifier le RIB avec l'émetteur par téléphone, s'assurer du code pays de la banque (FR pour la France) et sécuriser sa boîte mail avec une double authentification.

Pour conclure, la sécurité informatique évolue et tente de s'adapter aux menaces toujours évolutives du piratage, mais les arnaques numériques jouent souvent sur nos sentiments et sont donc difficiles à contrer. Retenez cela : les arnaques en ligne, c'est comme les régimes miracles : trop beau pour être vrai ! **Restez vigilant, sinon votre compte en banque fera un régime forcé.**

Des escrocs ont utilisé l'IA pour piéger un salarié d'une multinationale à Hong Kong. Tous les autres participants d'une visioconférence étaient en réalité des "deepfakes" générés par l'intelligence artificielle. Trompé par ces vidéos modifiées, il a transféré 26 millions de dollars.

Les faux sites sont souvent crédibles. Des moyens existent pour s'en prémunir : vérifier le HTTPS avec un cadenas, images volées ou pixelisées, erreurs typographiques et grammaticales, prix très bas, options de paiement douteuses (transferts bancaires, cartes cadeaux, cryptomonnaies, PayPal, Cash App ou Venmo).



## LÉGISLATION ÉCLAIRAGE

Depuis 2013, une réglementation précise limite l'utilisation de la lumière dans les villes, notamment celle des commerces... Mais l'enjeu est sous-estimé, parfois tourné en dérision... Le commerce serait-il l'ennemi de la biodiversité dans les villes ?

# LUMIÈRE DANS LES VILLES : LA MAUVAISE VITRINE DU COMMERCE

Rédacteur : **Fanny ETTER**

**Depuis 2013, il est obligatoire pour les professionnels d'éteindre, la nuit, certains éclairages (vitrines, bureaux, enseignes...). Obligatoire, sauf que 10 ans plus tard, dans un rapport daté de septembre 2022, on constate que « cette réglementation n'est que très partiellement appliquée ». À qui la faute ?**

La faute à... la direction des entreprises, peu portée à changer les pratiques et qui ne font pas l'effort lorsque les salariés en charge de l'éclairage n'ont pas envie de changer les habitudes. La faute également aux pouvoirs publics, notamment des mairies, qui multiplient les exemptions ou dérogations.

## SI VOUS METTEZ EN AVANT DANS UNE VITRINE VOS PRODUITS, VOUS POUVEZ ÉCLAIRER JUSQU'À 1 HEURE DU MATIN.

Paradoxe, le non-respect de la loi est flagrant, notamment dans les rues où l'on voulait éliminer les nuisances : les rues piétonnes. Les explications avancées, aussi bien à Lyon, à Paris ou à La Souterraine dans la Creuse sont toujours les mêmes : la plupart des commerces ont investi dans des éclairages LED « ça ne consomme presque rien donc on peut laisser allumé », et dans presque tous les cas, si les commerçants sont déjà sensibilisés à l'économie d'énergie comme ils le sont à la réduction des emballages ou au tri, le lien entre lumière et enjeux de biodiversité dans l'environnement est presque inexistant.

C'est le cas classique de l'irresponsabilité collective, direction, encadrement, salariés voire programmation informatique des installations... pas de responsable, donc personne ne change. Le travail de vérification fait au cours de cette enquête est d'ailleurs édifiant « *L'éteins, je suis sûr. Je suis déjà passé vérifier, et c'est éteint* » déclare avec assurance un commerçant... dont le soir même la vitrine est éclairée toute la nuit.

## PARADOXE : DANS LES VILLES QUI BAISSENT L'ÉCLAIRAGE NOCTURNE, L'ÉCLAIRAGE DES VITRINES ESTIME JOUER UN RÔLE DE SÉCURITÉ.

Sur le terrain, les vieilles idées persistent : un commerce bien éclairé la nuit est un argument commercial, parfois même un atout pour se différencier des concurrents (même dans des rues où personne ne passera la nuit). Et les vendeurs de solutions ne se sont pas trompés, ils incitent les commerces à éteindre les éclairages la nuit... mais ont multiplié les ventes d'écrans à haute puissance d'éclairage... qui ne sont pas toujours considérés comme de l'éclairage.

« Ça marche bien, on va installer des nouveaux écrans LED à haute luminosité pour que les gens puissent nous voir depuis le feu rouge quand ils passent en voiture. Pour nous, c'est de la pub, comme nos enseignes. ».

La référence Éclairage nocturne des publicités, enseignes et bâtiments professionnels

<https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F24396>





Les plateformes de commerce en ligne type Amazon, C-Discount, TEMU ou les concepts Airbnb ou Booking trient dans les demandes de clients potentiels, assurent, la promotion et se commissionnent sur la transaction.

# BUSINESS : INTELLIGENCE COMMERCIALE OU INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ?

Rédacteur : Jean MOCHON

**Commerçants, artisans, indépendants, que vous soyez loueurs en saison ou spécialisés sur un marché de niche, le web vous donne accès aux clients... et les clients potentiels viennent à vous ! Face aux plateformes, l'alternative pour les entrepreneurs individuels reste...l'intelligence commerciale et créative.**

Vendre grâce au web : la première grande phase aura été celle des sites d'entreprise ; avec un bon référencement, on aura pu se faire identifier quelle que soit sa taille, son éloignement géographique ou sa spécialité la plus pointue. Depuis, le jeu a été bouleversé par l'arrivée de géants du net, mais des places restent malgré tout à prendre pour les entrepreneurs agiles, rusés et audacieux.

C'est le cas de Sébastien Pirard. Après 20 ans de carrière, il quitte l'armée et pour créer sa propre activité, investit dans une année de formation afin de comprendre les enjeux et la pratique du référencement naturel sur les moteurs de recherche (dire SEO). Il identifie une première opportunité de marché, teste une commercialisation par souscription et lance la fabrication (en Asie)... Son produit à succès : des sofas très particuliers pour équiper les « Love room », ces hébergements pour locations coquines dont plus d'un millier sont référencés sur Airbnb. Depuis, l'activité se porte bien.

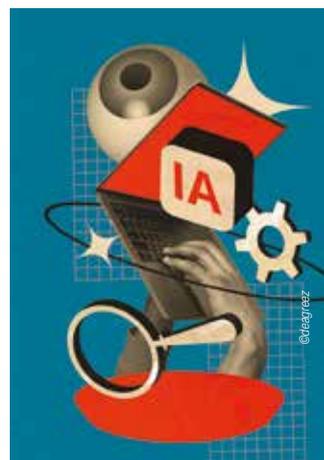
Mais la donne change, surtout pour ceux qui ne sont pas sur des marchés très spécifiques, car la qualité des résultats aux requêtes des moteurs de recherche s'étirole. L'utilisation généralisée des outils d'IA qui produisent en masse des contenus de qualité brouille l'analyse, au point que, comme l'écrit Frédéric Jutant (dans Economie matin / 6 octobre 2024) « *si Google échoue à filtrer efficacement ces contenus, les utilisateurs pourraient progressivement se tourner vers d'autres alternatives, menaçant ainsi son modèle économique basé sur la publicité.* »

L'une des alternatives, ce sont les réseaux sociaux et l'adossement à un ou des influenceurs. Noémie Sireau a créé, à contrecourant de la tendance du secteur, sa propre agence de voyage. Elle explique dans TourMag que 70% de sa clientèle vient d'instagram notamment sur des idées diffusées par deux influenceuses dont Lucie Kakuta (page « Baby à tout prix » 338 000 abonnés).

Et rien n'est joué dans ce monde aux codes en évolution accélérée. L'étape suivante arrive. Début avril 2025 Amazon a lancé aux USA le test « Buy for me » (« Acheter pour moi »). Décrivez ce que vous cherchez et Amazon ira le chercher, même chez ses concurrents, grâce à sa plateforme d'Intelligence artificielle. À vous d'imaginer la prochaine étape... avant qu'une IA ne le fasse pour vous !

## ACCÉLÉRATION DANS UN MONDE DÉJÀ LANCÉ À PLEINE VITESSE ?

Ils sont des milliers à avoir ainsi trouvé sur le Web des possibilités d'offre et de différenciation.





TECHNOLOGIE

À l'heure de l'intelligence artificielle et de ses prédictions magiques, on peut se demander à quoi sert de montrer, d'exposer, de concourir... Osaka accueille la 71<sup>e</sup> Exposition universelle intitulée : "Concevoir la société du futur, imaginer notre vie de demain".



# LES EXPOSITIONS UNIVERSELLES POUR COMPRENDRE LE MONDE

Rédacteur : **PENSER SIMPLE**

Les expos universelles du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle, sous couvert de montrer la puissance de la nation organisatrice, ont souvent mis en exergue des propositions qui, vingt ans plus tard, se sont retrouvées dans le quotidien des habitants du globe, au moins des pays développés. L'édition 2025 d'Osaka se place sous le double signe de l'éphémère et de l'artificiel.

Éphémère, le gigantesque anneau de bois d'environ 2 km de circonférence et 20 m de hauteur (la plus grande structure en bois au monde) encerclera des dizaines de pavillons nationaux... Un anneau au budget de plus de 200 M€ qui devrait partiellement être conservé. Ce grand Ring emblématique de l'expo permettra aux visiteurs de voir les pavillons des nations depuis une galerie gigantesque couverte d'une toiture végétalisée. Artificielle parce que l'expo est montée sur une île artificielle au large d'Osaka, l'île de Yumeshima (en japonais "l'île de rêve" / il fallait oser) a été construite sur un ancien dépôt d'enfouissement de déchets polluants.

deviendrait la surveillance du quotidien en Chine quelques années plus tard. Pendant la même expo, des centaines de bus électriques sillonnaient la ville (alors l'une des plus polluées du monde) à un moment où presque personne ne parlait de mobilité électrifiée. On a vu ainsi émerger dans les expos universelles des « innovations » qui allaient peupler le monde : à Philadelphie en 1876, Heinz lance son Catsup devenu Ketchup... et à l'expo universelle d'Osaka 1970, le téléphone sans fil faisait son apparition.

Certaines facettes du nouveau monde seront nécessairement présentes à Osaka 2025. Et la masse de reportages et d'images qui en proviendront sera certainement très riche en tendances...

En 1851 l'Empire britannique construit l'immense Crystal Palace, structure révolutionnaire aux immenses surfaces de verre, pour accueillir 14 000 exposants venus de 40 pays. À Paris, l'Exposition de 1889 met en vedette la Tour Eiffel.

## EXPOS, SIGNAUX FAIBLES ET TENDANCES

L'expo de Shanghai en 2005 reste celle qui détient le record de visiteurs, elle est peut-être celle qui a, plus encore qu'au travers de ses pavillons, donné une préfiguration de l'avenir de nos sociétés dans les pays dits développés. C'était le cas avec ces milliers de caméras de vidéosurveillance, qui mettaient sous contrôle permanent toute l'expo, ce qui préfiguraient bien ce que

### Pavillon France

L'innovation et le savoir-faire français seront au cœur d'un pavillon placé sous le signe de « l'hymne à l'amour ». Tout drapé de blanc, le bâtiment France entend proposer aux visiteurs un « univers immersif, sensoriel et émotionnel » qui met en valeur les entreprises françaises dont les artisans d'art et gastronomie.





## LES BRÈVES

### DOUANES

#### DROITS DE DOUANE AMÉRICAINS ET RÉPONSE EUROPÉENNE

Le Gouvernement américain a annoncé la hausse des droits de douane sur les produits importés sur le territoire américain à compter de février 2025, en particulier sur les produits exportés par des entreprises de l'Union européenne.

La Direction générale du Trésor a publié à l'attention des entreprises françaises des commentaires sur les conséquences concrètes de ces mesures qui ont un impact direct sur les échanges commerciaux de l'Union européenne. Elle présente également les contre-mesures décidées par l'UE.

Source : Direction générale du Trésor, Actualité avril 2025

### CHARGES SOCIALES SUR LES SALAIRES

#### REVALORISATION DE LA CONTRIBUTION DE L'EMPLOYEUR AU FINANCEMENT DE TICKETS-RESTAURANT

La participation de l'employeur au financement de tickets-restaurant pour les salariés est exonérée de cotisations sociales et d'impôt sur le revenu si deux conditions sont remplies :

- la contribution de l'employeur est comprise entre 50 % et 60 % de la valeur libératoire des titres (CGI, ann. IV, art. 6 A) ;
- l'employeur et le salarié se conforment aux dispositions du Code du travail qui réglementent l'émission et l'utilisation des titres-restaurant (CGI, art. 81, 19°).

En outre, l'exonération de la participation de l'employeur n'est admise que si elle ne dépasse pas un plafond dont le montant est revalorisé tous les ans.

Ce plafond vient d'être fixé à 7,26 € par ticket-restaurant pour l'année 2025 (contre 7,18 € en 2024). Autrement dit, la valeur faciale du ticket-restaurant doit être comprise entre 12,10 € et 14,52 € selon le niveau de participation de l'employeur, pour que cet avantage soit totalement exonéré.

Source : BOI-BAREME-000035, 14 mars 2025, § 50

### CONTRÔLE

#### LE BOSS INTÈGRE LES RESCRITS SOCIAUX

Le Bulletin Officiel de la Sécurité Sociale (BOSS), accessible en ligne, compte un nouvel environnement dans lequel sont publiés les rescrits sociaux de portée générale.

Les rescrits sont des réponses apportées par l'Administration à des questions posées par les cotisants en matière de cotisations et contributions sociales. Ils sont opposables à l'Administration en cas de contrôle (autrement dit, si le cotisant a suivi les préconisations indiquées dans le rescrit, l'Administration ne peut ultérieurement le redresser en cas de contrôle).

Les rescrits sociaux sont répartis dans 4 rubriques : avantages en nature, frais professionnels, impatriés et effectifs.

Source : BOSS, Communiqué 2 avril 2025

### PROFESSIONNELS DE SANTÉ

#### PRÉVENTION DES DÉRIVES SECTAIRES AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES, SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX

La dérive sectaire est un dévoiement de la liberté de pensée, d'opinion ou de religion qui porte atteinte à l'ordre public, aux lois ou aux règlements, aux droits fondamentaux, à la sécurité ou à l'intégrité des personnes.

Elle se caractérise par la mise en œuvre, par un groupe organisé ou par un individu isolé, quelle que soit sa nature ou son activité, de pressions ou de techniques ayant pour but de créer, de maintenir ou d'exploiter chez une personne un état de sujétion psychologique ou physique, la privant d'une partie de son libre arbitre, avec des conséquences dommageables pour cette personne, son entourage ou pour la société.

Une vidéo pédagogique a été réalisée par la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) pour prévenir le risque de dérive sectaire dans les établissements sociaux et médico-sociaux. Vous pouvez la consulter en cliquant ici.

Source : OMK, Actualité 17 avril 2025

# EMPLOIS SAISONNIERS

## JOBS D'ÉTÉ 2025 : À QUEL ÂGE

## ET DANS QUELLES CONDITIONS ?

Par **BERCY INFOS**

Publié le 18 avril 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Baby-sitting, accueil dans un camping, vente de glaces sur les plages, centres aérés, hôtellerie-restauration, tourisme, travaux saisonniers agricoles, commerce... La fin de l'année scolaire approche et vous êtes à la recherche d'un job d'été pour financer vos études ou vos vacances ? Service-Public.fr répond à toutes les questions juridiques que vous vous posez.

À quel âge peut-on commencer à travailler ? Quels sont vos droits en tant que salarié ? Quel est le salaire minimum selon votre âge ? Des conditions de travail particulières sont-elles prévues ?

### UN JOB D'ÉTÉ EST UN EMPLOI COMME UN AUTRE, IL EST DONC SOUMIS AU DROIT DU TRAVAIL.

- **L'âge à partir duquel on peut travailler** : vous pouvez travailler dès 16 ans avec l'autorisation écrite de votre représentant légal (père ou mère, par exemple). Le travail peut toutefois être autorisé à partir de 14 ans, mais des règles particulières doivent alors être respectées. Dans les faits, les employeurs recrutent davantage les jeunes de plus de 18 ans.
- **Le salaire** : il est versé chaque mois avec un bulletin de paie. Il est au moins égal au Smic pour les 18 ans et plus, sauf convention collective plus favorable. La rémunération minimale versée aux mineurs ayant moins de 6 mois d'activité professionnelle est de, 80 % du Smic pour les moins de 17 ans, et de 90 % du Smic pour les jeunes de 17 à 18 ans. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, le montant du Smic est de 11,88 € bruts de l'heure, soit 1 801,80 € bruts par mois sur la base de 35 heures hebdomadaires.
- **Le contrat de travail** : il est forcément à durée déterminée et peut prendre différentes formes (CDD, contrat de travail saisonnier, contrat de travail temporaire...).
- **Les conditions de travail** : vous devez respecter les règles générales du travail. Vous êtes soumis aux mêmes obligations que les autres salariés de l'entreprise (respect du règlement intérieur par exemple) et vous avez accès aux mêmes avantages (cantines, pauses...).

### VOUS AVEZ MOINS DE 18 ANS ?

Vous bénéficiez dans ce cas de protections particulières :

- **durée maximale de travail** : entre 14 et 16 ans, pendant les vacances scolaires, vous ne pouvez pas travailler plus de 35 heures par semaine ni plus de 7 heures par jour ;
- **vous ne pouvez pas travailler la nuit** ;
- **vous n'avez pas le droit de faire certains travaux** : les mineurs de 14 à moins de 16 ans travaillant pendant leurs vacances scolaires ne peuvent être affectés qu'à des travaux légers qui ne sont pas susceptibles de porter préjudice à leur sécurité, à leur santé ou à leur développement.

### À NOTER

Un site internet dédié aux jobs d'été donne accès à toutes les informations pratiques à connaître (conseils pour trouver un job d'été, tutos vidéos pour candidater, agenda jobs d'été dans toute la France ainsi qu'un accès à des guides Job régionaux) et à des offres d'emploi. La plateforme 1 jeune, 1 solution propose aussi des offres d'emploi saisonnier ou des CDD.



Source : Service publique.fr

# LES CHIFFRES CLÉS

02/04/2025

- **SMIC horaire** : 11,88 € au 1/11/2024 (pas d'augmentation au 1/1/2025)
- **SMIC MENSUEL BRUT** : 35 heures hebdomadaires = 1 801,80 €  
39 heures hebdomadaires = 2 059,15 € avec majoration de 25 % et  
2 028,97 € avec une majoration de 10 %.
- **Minimum garanti** : 4,22 € au 1/01/2025
- **Plafond de Sécurité Sociale** : 3 925 € par mois, 216 € par jour,  
47 100 € pour l'année 2025
- **Remboursement des frais de repas** : hors locaux entreprise  
(chantiers) = 10,30 €, dans les locaux (paniers) : 7,40 €. Repas lors d'un déplacement professionnel = 21,10 €
- **Indemnités de grand déplacement (par jour) pour les 3 premiers mois** : logement et petit déjeuner = 75,60 € (départements 75, 92, 93 et 94), 56,10 € (autres départements)

- **Hausse des prix** :  
Sur les 12 derniers mois en mars 2025  
Indice Insee des prix harmonisés « tous ménages » : + 0,9 %
- **Intérêt légal 1<sup>er</sup> semestre 2025** :  
Pour les particuliers 7.21 %, pour les professionnels 3.71 %
- **RETRAITE** :  
Pour valider un trimestre en 2025, il faut cotiser sur une base égale à 150 fois le smic horaire soit 1 782 €.

## BARÈME KILOMÉTRIQUE APPLICABLE AUX VOITURES \*

|           | D <= 5 000 km | D = de 5 001 à 20 000 km | D > 20 000 km |
|-----------|---------------|--------------------------|---------------|
| <= 3 CV   | D x 0,529     | (D x 0,316) + 1 065      | D x 0,370     |
| 4 CV      | D x 0,606     | (D x 0,340) + 1 330      | D x 0,407     |
| 5 CV      | D x 0,636     | (D x 0,357) + 1 395      | D x 0,427     |
| 6 CV      | D x 0,665     | (D x 0,374) + 1 457      | D x 0,447     |
| 7 CV et + | D x 0,697     | (D x 0,394) + 1 515      | D x 0,470     |

\*Pour les véhicules électriques le montant des frais de déplacement calculés selon le barème kilométrique ci-dessus est majoré de 20 %

## INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION INSEE (baux commerciaux)

| Année          | 1 <sup>er</sup> trimestre | 2 <sup>e</sup> trimestre | 3 <sup>e</sup> trimestre | 4 <sup>e</sup> trimestre |
|----------------|---------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 2024           | 2 227                     | 2 205                    | 2 143                    | 2 108                    |
| 2023           | 2 077                     | 2 123                    | 2 106                    | 2 162                    |
| 2022           | 1 948                     | 1 966                    | 2 037                    | 2 052                    |
| 2021           | 1 822                     | 1 821                    | 1 886                    | 1 886                    |
| 2020           | 1 770                     | 1 753                    | 1 765                    | 1 795                    |
| Variation en % | sur 1 an -1 %             |                          | sur 3 ans +12 %          |                          |

## TABLEAU DES VALEURS DE L'INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS

| Année | 1 <sup>er</sup> trimestre | Variation annuelle en % | 2 <sup>e</sup> trimestre | Variation annuelle en % | 3 <sup>e</sup> trimestre | Variation annuelle en % | 4 <sup>e</sup> trimestre | Variation annuelle en % |
|-------|---------------------------|-------------------------|--------------------------|-------------------------|--------------------------|-------------------------|--------------------------|-------------------------|
| 2024  | 143,46                    | + 3,50 %                | 145,17                   | + 3,26%                 | 144,51                   | + 2,47 %                | 144,64                   | + 1,82 %                |
| 2023  | 138,61                    | + 3,49 %                | 140,59                   | + 3,50%                 | 141,03                   | + 3,49 %                | 142,06                   | + 3,50 %                |
| 2022  | 133,93                    | + 2,48 %                | 135,84                   | + 3,60%                 | 136,27                   | + 3,49 %                | 137,26                   | + 3,50%                 |
| 2021  | 130,69                    | + 0,09 %                | 131,12                   | + 0,42 %                | 131,67                   | + 0,83 %                | 132,62                   | + 1,61 %                |

Pour en savoir plus, demandez conseil à votre expert-comptable ou sur le site du gouvernement : [www.gouv.fr](http://www.gouv.fr)



# GUDULE

## A.N.C. ou A.B.S. ?

Malgré tous ses discours, notre Gudule restait bloqué sur des positions dont personne n'aurait pu donner l'âge. Ayant toujours allègrement mêlé vie privée et vie professionnelle, il avait beaucoup de mal à comprendre qu'on puisse simplement en évoquer la distinction. Aussi, quand son vieil ami et expert-comptable Amédée Raspoute lui parla de rétablir - d'établir ! - une frontière nette entre les deux, il en fut comme assommé. Pourquoi donc ? Pour quoi faire ?

Tout marchait si bien, rien jamais ne changeait. Notre héros échappait à toutes les modifications, à tous les progrès. Il se répétait jour après jour, identique à lui-même. Évolution ne lui évoquait rien. Encore que, peut-être, avec un r devant, de lointains cours d'histoire ?

Le jour où ses yeux tombèrent sur l'expression « *biais du statu quo* », il ne comprit tout d'abord rien. Il sentit comme un chatouillis, un gratouillis, mais rien de plus. À moins que... comme un souvenir très, très, très lointain. La réalité résistait. Ne pas forcer, laisser advenir ou faire comme d'habitude et surtout, surtout, ne rien changer. Ne rien bouger, pas même un cil. Il sentait menacé sa sérénité, sa tranquillité quotidienne. Il doutait de sa sécurité. Et pourtant Raspoute s'était toujours comporté en ami fidèle. Que se passait-il ?

L'affaire éclata après une courte discussion qui portait sur le choix d'un numéro de compte.

L'Autorité des Normes Comptables, l'ANC, était pourtant très claire sur ce sujet : le compte 708000 concernait bien « *les produits des activités annexes* »... Adorateur du plan comptable général, Gudule n'en recevait pas moins une quantité hallucinante de courriels l'informant qu'il avait gagné tantôt un smartphone de dernière génération, une trousse de secours, un cadeau mystère et quelquefois une machine à café ou un aspirateur gratuit. Dans son immense sagesse il n'avait jamais donné suite à ces propositions pourtant alléchantes et elles finissaient donc toujours à la place qui aurait dû toujours être la leur : corbeille ou indésirables. Mais le doute subsistait et avec elle la tentation. Et si j'acceptais, se disait-il, si j'acceptais ne serait-ce que les offrandes arrivées sur mon adresse professionnelle, comment pourrais-je les intégrer à ma comptabilité ? Quel numéro de compte leur affecter ?

Et si, en supposant le problème réglé, j'utilisais - par exemple - la cafetière à des fins personnelles, cela ne risquerait-il pas de constituer un « *détournement de fonds sociaux* » ?

Son ami le rassura aussitôt : d'abord ce serait un "abus", et pas un "détournement" : il ne risquait donc pas ces « *jusqu'à 5 ans d'emprisonnement et 375 000 euros d'amende* ». Et en plus l'ABS n'existait pas pour les entrepreneurs individuels. Alors, pour ce qui était de la frontière pro/perso, on n'était pas loin d'une analogie avec le pantouflage : il faudrait encore beaucoup de patience. Et de courage ?

# VU & REVUE DE PRESSE

## La bonne santé du « Sans alcool »

C'est l'une des évolutions les plus improbables des dernières années, après le végétarisme, c'est le marché des boissons sans alcool qui décolle et pas seulement parce qu'après les excès des fêtes de fin d'année, un petit jeûne s'impose (le désormais très marketé « *Dry January* » ou « *janvier à sec* »). La revue des vins de France estime que ce marché est en croissance de 8% par an, et, puisqu'on est sur une tendance, l'appellation anglo-saxonne s'impose, c'est le « *No-Low Alcohol* »... mais dites seulement « *No-Low* ».

*Tout le vin - Mars 2025*

## Porte-conteneur nucléaire en vue

Alors que les porte-conteneurs poursuivent leur course au gigantisme (record de plus de 21 000 conteneurs de 20 pieds sur un seul navire de CGA CGM) et que certains grands transporteurs cherchent une alternative au fuel lourd pour leur propulsion, le groupe coréen Hyundai mise lui sur la propulsion nucléaire. Des réacteurs modulaires de petite taille (dits SMR) qui cherchent aussi à truster le marché de la production d'énergie à terre (Zéro émission de Co2, place des énormes réservoirs de carburants libérée) et concurrencent les projets de transporteurs utilisant le gaz naturel liquéfié ou l'hydrogène.

*Science Post - Février 2025*

## Thessalonique : un musée archéologique dans le métro

Depuis novembre 2024, si vous prenez le métro à Thessalonique (la seconde ville de Grèce), vous plongerez en escalator, non seulement vers votre mode de transport, mais aussi dans un musée où les découvertes de ces dernières années vous feront voyager dans la ville ancienne à travers un océan de tessons (poteries, amphores en marbre) pour plonger jusqu'à la période byzantine... Les travaux du métro de la ville ont permis ces découvertes... et cette innovation.

*La croix - 4 avril 2025*

## Le renouveau de la Biosphère... de Montréal

L'expo universelle de 1967 avait permis aux architectes Richard Buckminster Fuller et Shoji Sadao de créer une gigantesque sphère en treillis métallique devenue très vite l'emblème de la ville. Elle abrite aujourd'hui un ensemble de lieux d'exposition et de rencontres, entièrement consacré aux liens entre société et environnement... Le site bénéficie d'un important programme de rénovation et d'aménagement piloté par le cabinet d'architecte savoyard Patriarche and Co.

*Le devoir - Mai décembre 2024*

## Les habitants des Alpes en guerre contre les locations touristiques et Airbnb

« *Chamonix met un frein aux nouveaux projets touristiques* », après avoir annoncé vouloir restreindre le plus possible les locations touristiques de courte durée (celles qu'on retrouve dans Airbnb ou Booking), la commune de Chamonix a annoncé un plan local d'urbanisme dont le principal axe est : « *radicalement tourné vers le logement permanent* ». Aucune unité touristique nouvelle ne sera autorisée, et les changements de destination très encadrés. Et Bourg Saint Maurice, à quelques dizaines de kilomètres de là, suit Chamonix pour enfin permettre aux saisonniers et aux habitants de pouvoir se loger dans ces zones hyper-touristiques.

*La tribune - 13 mars 2025*



© makyzz - Maksym - mitrija

**OGI FRANCE,  
UNE GARANTIE FISCALE RENFORCÉE  
ET UN POUVOIR D'ACHAT BOOSTÉ !**

**Fort de plus de 45 ans d'expertise, OGI France poursuit sa prestation de prévention fiscale autour de 2 axes majeurs :**

- Sécurisation fiscale du dossier professionnel de ses adhérents (inclus dans le coût de la cotisation : examen préventif de la liasse fiscale, audit du FEC, contrôle de la TVA...), avec l'envoi d'un rapport des contrôles réalisés et des éventuelles anomalies détectées qui seraient à corriger, et le dépôt éventuel d'une liasse rectificative
- Examen de conformité fiscale, 10 points d'audit contrôlés et en cas de contrôle fiscal : pas de pénalités ni intérêts de retard sur les points validés par l'ECF ; l'ECF est un élément intégré par l'administration pour diminuer les contrôles fiscaux et l'envoi d'un CRM aux impôts garantit la conformité fiscale du dossier (voir notre page dédiée sur [www.ogifrance.fr](http://www.ogifrance.fr)).

**Chaque entreprise peut aussi bénéficier d'autres prestations incluses dans le coût de l'adhésion annuelle :**

- Service documentation : toutes les questions fiscales sur [infodocs@ogifrance.fr](mailto:infodocs@ogifrance.fr)
- Accès à une offre de formation régulière et soutenue
- Guides professionnels et fiches techniques sur un espace extranet
- Veille permanente sur les évolutions législatives et fiscales des entreprises (y compris la location meublée, notre spécialité)

**En 2025, 3 bonnes raisons de maintenir son adhésion à OGI France :**

**1/ L'assurance d'une tranquillité fiscale sur son dossier comptable professionnel**

**2/ Le bénéfice d'avantages économiques avec OGA Dynabuy et une cotisation vite rentabilisée**

**3/ Le soutien d'une équipe disponible et toujours à l'écoute de ses membres adhérents**

**NOUVEAUTÉ 2025 :**

**OGI France offre aussi un accès 100% GRATUIT à la centrale d'achat OGA DYNABUY, dès lors que la cotisation annuelle d'adhésion est réglée.**

*Un accès à des tarifs préférentiels sur une large gamme de produits et services, et une opportunité unique de réduire significativement le coût de vos achats, tant professionnels que personnels, en réalisant des économies non négligeables (plus d'infos sur notre site).*

**Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter au 02.99.56.65.40**